

A chaque famille sa latrine

Une expérience d'assainissement écologique au Burkina Faso




CIAI



Developper des Solutions Durables pour l'Afrique





L'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont essentiels à la vie et à la santé humaine. Améliorer l'accès à ces services de base, de par les multiples fonctions qu'ils remplissent au quotidien, constitue le socle du développement humain. Malgré l'évidence, ce n'est qu'après 15 ans de débats, le 28 juillet 2010, qu'a été approuvée la résolution des Nations Unies sur **le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement** (A/64/L.63/Rev.1) dans lequel il est déclaré que le droit à une eau potable salubre et propre est un droit fondamental, essentiel au plein exercice du droit à la vie et de tous les droits de l'homme.

Malgré les avancées réalisées vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui fixaient de réduire de moitié, en 2015, la population n'ayant pas accès à l'eau potable, force est de constater que d'immenses défis restent à relever. Selon le dernier rapport des Nations Unies, en 2013, environ 760 millions de personnes vivant majoritairement dans les pays en voie de développement (dont plus de 50% en Afrique subsaharienne) ne disposent toujours pas d'un accès à des sources améliorées d'eau potable. En ce qui concerne l'assainissement, le constat est encore plus sévère puisque 2,5 milliards d'hommes et de femmes sont toujours privés de lieu d'aisance. Au Burkina Faso les statistiques nationales ne font que confirmer cette situation alarmante : en milieu rural, **seuls 0,8% des ménages ont accès à un service d'assainissement amélioré** (ENA, 2010).

En l'absence de toilettes, les manières alternatives de se soulager (en pleine nature, à proximité des habitations, des marchés ou des points d'eau) ont de graves conséquences pour la santé des populations. Les urines et les fèces, qui sont des réservoirs à microbes, se retrouvent facilement à la portée des adultes et des enfants, des animaux et des insectes, et contaminent les cours d'eau et les aliments. L'ingestion ou le contact avec une eau souillée par les excréments constitue l'une des premières causes de morbidité et de mortalité, en particulier chez les enfants. Les maladies hydriques (comme la diarrhée, le choléra, la typhoïde, etc.) font chaque année des millions de victimes sur le continent africain. L'absence d'assainissement a aussi un impact négatif sur la scolarisation des enfants, surtout chez les filles qui, à l'âge de la puberté, quittent l'école car leur dignité et leur sécurité n'est plus assurée. A contrario, **l'assainissement contribue de manière décisive à l'augmentation du taux de scolarisation des enfants et l'amélioration de la productivité.** Une récente étude estime à 260 milliards de dollars par an dans le monde les pertes économiques liées au manque d'hygiène et d'assainissement. Enfin, l'impact sur l'environnement à travers la pollution des nappes phréatiques peut, à terme, rendre l'eau impropre à la consommation et faciliter la propagation d'autres maladies.

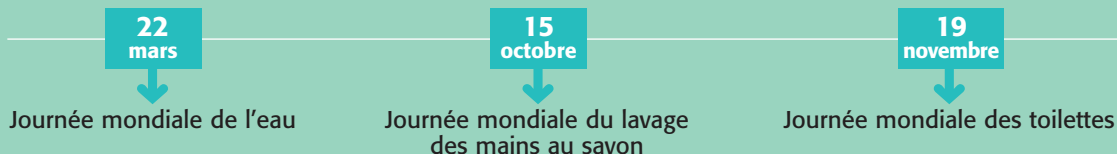
De nos jours, cette situation n'est plus acceptable et un changement péremptoire nécessite un engagement ferme et la mobilisation de tous, au nord comme au sud, pour la mise en œuvre d'actions urgentes et coordonnées : Etats et collectivités locales, organisations de la société civile et ONG, opérateurs publics et privés, partenaires financiers, associations locales et usagers.

C'est dans ce sens qu'au Burkina Faso, les ONG italiennes LVIA et CIAI, en partenariat avec l'Institut EAA Burkina et la Région Limousin, se sont mobilisées depuis 2011 pour sensibiliser et développer les compétences locales afin d'encourager les acteurs de l'assainissement à s'organiser pour apporter des solutions durables au manque d'hygiène et d'assainissement. Le projet « *Appui à l'assainissement familial en milieu rural et au renforcement des capacités des collectivités locales pour une gestion durable du secteur "eau et assainissement" dans les Régions du Plateau Central et du Centre-Ouest du Burkina Faso* » grâce au cofinancement de la Commission Européenne, a voulu apporter une réponse concrète aux besoins des populations, notamment à travers la promotion de la **technologie EcoSan**. Ce type de latrine, qui permet la réutilisation des fèces et des urines dans l'agriculture, apparaît en effet particulièrement bien adapté au milieu rural et offre une solution innovante pour inciter les familles à un changement positif de comportement en matière d'hygiène et d'assainissement.

Malgré les résultats encourageants, que cette brochure entend illustrer, de nombreux défis restent à relever, au Burkina Faso comme ailleurs, pour parvenir à un assainissement total pérenne. Nous lançons donc un appel à tous pour qu'ensemble nous puissions apporter une réponse adéquate afin de permettre à chaque famille de jouir pleinement du droit d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Marco Alban, Représentant de la LVIA au Burkina Faso
Daouda Ouattara, Représentant du CIAI au Burkina Faso
Jean-Patrick Masquelier, Coordinateur Projet LVIA

Quelques dates clés:





La technologie EcoSan

De l'anglais « Ecological Sanitation », l'approche EcoSan correspond à une autre façon de percevoir les excréta, non plus comme un déchet mais comme une ressource qui peut être valorisée. Basée sur le principe de séparation des liquides (urine, eau usées) et des solides (fèces), la latrine EcoSan permet de traiter de manière adaptée les excréta. En effet, la séparation des éléments solides et liquides permet d'accélérer la dessiccation des matières fécales, ainsi que de réduire la présence de mouches et d'odeurs désagréables dans la latrine.

Les modalités d'utilisation se présentent comme suit :

1. Les fèces, collectées dans deux fosses utilisées alternativement, sont traitées par déshydratation. Cette déshydratation est favorisée par la chaleur du soleil, la ventilation et l'ajout de matériaux absorbants (cendres, terre, copeaux de bois, etc.). L'ajout de cendre augmente le pH et crée les conditions défavorables à la prolifération des germes. Une fois la première fosse remplie, les utilisateurs passent à la seconde et laissent la première reposer pendant 6 mois au moins (pour les zones les plus sèches) avant de pouvoir être vidangée. Cette vidange se fait à travers deux regards aménagés à l'arrière de la fosse.

2. Les urines, normalement exemptes d'agents pathogènes, sont canalisées dans un bidon situé à l'extérieur de la latrine. Une fois le bidon rempli, il est fermé hermétiquement et stocké pendant 45 jours pour que les urines soient considérées hygiénisées.
3. Enfin, l'eau de lavage anal est collectée dans une aire aménagée à l'intérieur de la latrine et drainée vers un puits perdu à côté de la latrine.

Les urines et les fèces, ainsi débarrassés de leurs éléments pathogènes, ne présentent plus de risques de contamination et peuvent être réutilisés comme fertilisants dans l'agriculture.



La cabine est réalisée en banco, parpaings ou autres, selon les matériaux disponibles et les moyens financiers du ménage, et munie d'une toiture et d'une porte. Toutes les ouvertures sont protégées par un grillage anti-mouches pour éviter que les insectes s'y introduisent. La fosse est aérée par un système de ventilation qui favorise l'évacuation des odeurs et accélère la dessiccation des fèces.

EcoSan, comme toutes les autres technologies, présente des avantages et des inconvénients :

Avantages :

- La fosse étant hors sol, elle favorise le séchage des fèces (grâce à la chaleur naturelle) et est adaptée aux sols rocheux difficiles à creuser ou aux zones inondables.
- La vidange est facile et réalisable par les ménages eux-mêmes, ce qui limite le risque d'abandon par le ménage une fois la fosse pleine ;
- Son utilisation génère peu d'odeurs du fait de la séparation des urines et des fèces ;
- Elle permet une valorisation des urines et des fèces hygiénisées dans l'agriculture : amélioration de la productivité, disponibilité d'engrais à moindre coût, mise en place d'activités génératrices de revenus, etc. Elle est donc particulièrement bien adaptée aux milieux ruraux et agricoles.

“ Que ce soit les urines ou les fèces, tout est utile. Si tu les utilises comme engrais dans les champs, ta production sera bonne et ton grenier rempli. Ensuite, tu auras de quoi manger en suffisance et donc produire encore plus d'engrais !

Salimata Zongo, habitante de Bingo

Inconvénients :

- Le coût d'investissement est relativement élevé (entre 180 et 200 euro), ce qui limite la possibilité de réaliser ce type d'ouvrage en l'absence de subvention ;
- L'utilisation et l'entretien est plus exigeant par rapport à d'autres technologies du fait de l'usage de matériaux absorbants (cendres, terre, etc.). De plus, la manipulation des urines et des fèces par les usagers eux-mêmes requiert l'observation stricte des mesures d'hygiène (protection des mains et respect des délais d'hygiénisation) lors des opérations de vidange, en particulier afin d'éviter des risques de contamination en cas d'épidémie (choléra, ebola, etc.) ;
- Les escaliers pour monter dans la cabine peuvent constituer une contrainte pour les personnes âgées et handicapées ;
- La réutilisation des fèces et des urines à travers la technologie EcoSan peut se heurter à des barrières psychologiques et demande par conséquent une sensibilisation adéquate des populations.

Malgré certaines contraintes, si elle est correctement utilisée et entretenue, la latrine EcoSan se présente comme **un système d'assainissement autonome qui peut être géré par le ménage lui-même et donc perdurer**. Par ailleurs, en limitant la pollution des eaux souterraines, le système participe à la protection de l'environnement.

Valorisation des sous-produits EcoSan

Une fois les sous-produits hygiénisés, ils peuvent être appliqués sur les cultures céréalières ou maraîchères comme fertilisant. En effet, les urines étant riches en azote (N), moyennement riche en Phosphore (P) et Potassium (K) ; et les fèces étant riches en phosphore et carbone organique, leur application combinée peut apporter tous les éléments nutritifs nécessaires à la croissance des plantes. Des études ont permis de déterminer des doses et modalités d'application selon le type de culture.



Le projet

Le projet d'Appui à l'assainissement familial en milieu rural et au renforcement des capacités des collectivités locales pour une gestion durable du secteur « eau et assainissement » dans les Régions du Plateau Central et du Centre-Ouest du Burkina Faso, est mis en œuvre par les ONG italiennes LVIA et CIAI en partenariat avec l'Institut EAA Burkina et la Région Limousin. D'une durée de 44 mois - du 1^{er} février 2011 au 30 septembre 2014 - il a pour principal objectif d'augmenter de manière durable le taux d'accès à l'assainissement familial.

Au Burkina Faso, comme dans la plupart des Pays d'Afrique sub-saharienne, la question de l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement demeure très critique. Selon l'Etude Nationale sur l'Assainissement (ENA) de 2010, seuls 0,8% des ménages ruraux disposent de systèmes adéquats pour l'évacuation des excréta. Cela signifie que **plus de 9 ménages sur 10** continuent de pratiquer la défécation à l'air libre, ce qui constitue l'un des principaux déclencheurs du cycle « oro-fécal » de transmission des maladies, avec de graves répercussions sur la santé des populations.

Caractérisés par de très faibles revenus, la très grande majorité des ménages ruraux ne disposent pas des ressources financières pour investir dans un ouvrage d'assainissement. Par ailleurs, même en cas de prise de conscience des méfaits de la défécation à l'air libre, des blocages socioculturels persistent parmi les populations et la construction d'une latrine n'est pas encore perçue comme une préoccupation prioritaire au même titre que l'alimentation, l'eau potable et les activités de rentes.

En réponse à ces contraintes, l'Action a entrepris d'accompagner ces populations à travers :

Un appui matériel et technique pour la **réalisation de 5.450 latrines familiales de type EcoSan**, à travers l'octroi d'une subvention aux ménages pour couvrir une partie des coûts relatifs à la latrine, la formation et l'équipement d'artisans-maçons pour les activités de construction.

Des **actions de formation et de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène**, en particulier à la correcte utilisation et entretien des latrines. Toutes les activités de sensibilisation, avant et après la réalisation des latrines, ont pour objectif d'amener les populations locales à prendre conscience des méfaits de la défécation à l'air libre (lien entre le manque d'hygiène et la santé) et provoquer un changement positif de comportement pour l'amélioration des pratiques d'hygiène.

Le **renforcement des capacités des collectivités locales**. Dans un souci d'accompagner le transfert progressif de compétences en matière d'« eau potable et assainissement » vers les Communes, qui est prévu dans le cadre des politiques de décentralisation au Burkina Faso, l'Action entend renforcer la maîtrise d'ouvrage des Communes cibles en accompagnant les acteurs locaux (élus locaux, membres de conseils villageois de développement, chefs coutumiers, leaders naturels, enseignants, etc.) à s'organiser et à s'engager dans la mise en œuvre d'actions de promotion de l'hygiène à l'échelle de leur localité.

Le partenariat

Basé sur la complémentarité de différents acteurs du développement (ONG, institutions et collectivités territoriales) actifs au Burkina Faso depuis de nombreuses années, le partenariat développé dans le cadre de cette initiative a permis de fédérer des compétences diverses en matière de développement local.

L'ONG LVIA – Association de solidarité et de coopération internationale

Chef de file du projet, l'ONG LVIA est responsable de la mise en œuvre des activités dans la Région du Plateau Central, où elle développe des projets de développement rural depuis plus de 40 ans.

L'ONG CIAI – Centre Italien d'Aide à l'Enfance

Responsable de la mise en œuvre des activités dans la Région du Centre-Ouest, où elle est implantée depuis une décennie, l'ONG CIAI dispose d'une expertise en matière d'éducation à l'hygiène en milieu scolaire.

Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) Burkina

Promotrice de la technologie EcoSan au Burkina Faso, EAA s'est vue confier tout le volet relatif à la formation et l'accompagnement technique des acteurs locaux : artisans-maçons, hygiénistes, élus locaux, membres des Comités Villageois de Développement et enseignants.

La Région Limousin

De par son expérience en matière d'appui au développement local, à travers son programme de coopération avec la Région du Plateau Central, la Région Limousin a permis d'impliquer les collectivités territoriales dans la mise en œuvre du projet.

Le principal bailleur de fonds est l'Union Européenne qui accompagne la mise en œuvre de la politique sectorielle *Eau Potable et Assainissement* au Burkina Faso, en particulier la composante liée au développement et à la gestion du sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement en milieu rural.

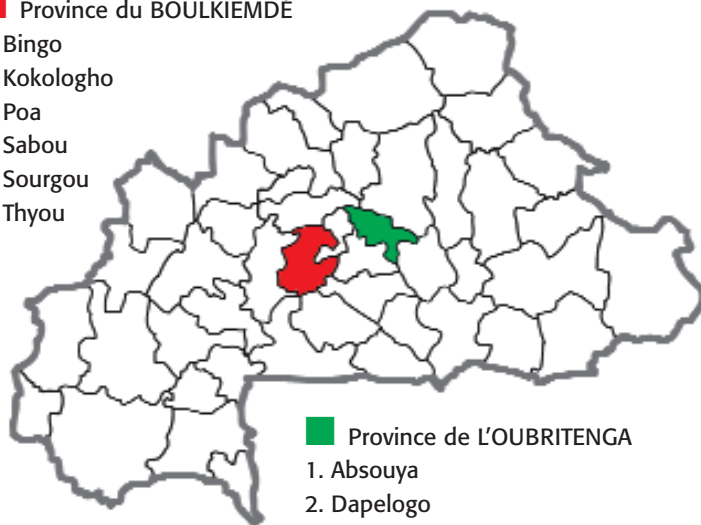


Les zones d'intervention

L'Action s'est déployée dans 153 villages répartis sur 12 Communes Rurales du Burkina Faso, dont 6 dans la Région du Plateau Central (Province de l'Oubritenga) et 6 dans la Région du Centre-Ouest (Province du Boulkiemdé).

Province du BOULKIEMDÉ

1. Bingo
2. Kokologho
3. Poa
4. Sabou
5. Sourgou
6. Thyou



Province de L'OUBRITENGA

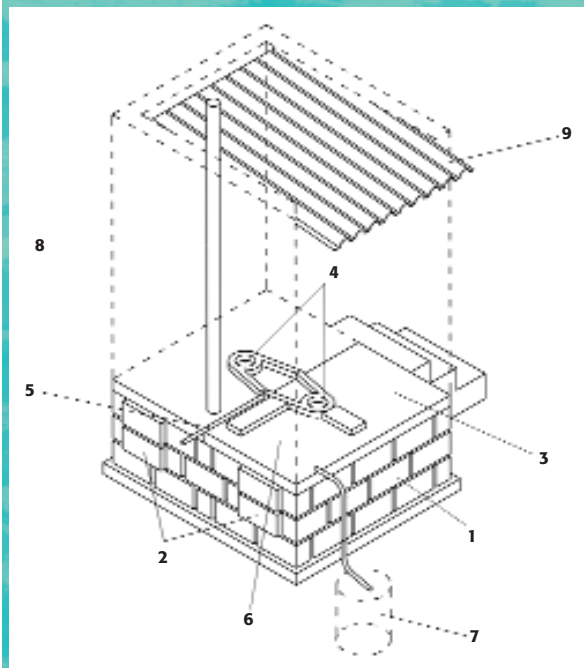
1. Absouya
2. Dapelogo
3. Loumbila
4. Nagréongo
5. Ourgou-Manega
6. Zitenga

Le choix de ces Communes a été fait selon les critères suivants:

- Le caractère rural/agricole et le très faible taux d'accès à l'assainissement familial relevé dans ces Communes (moins de 2% en moyenne) avant l'intervention du projet.
- La connaissance des zones d'intervention par les partenaires du projet, qui ont une longue expérience de collaboration avec les communautés locales, notamment pour la mise en œuvre de projets de développement dans des domaines tels que l'éducation, la santé, la nutrition et l'agriculture.



Plan explicatif de la latrine EcoSan



1. Fosse en briques pleines
2. Regard pour la vidange des fèces
3. Dalle en béton
4. Trous de défécation (utilisés alternativement)
5. Conduit d'évacuation de l'urine vers un bidon situé à l'extérieur de la latrine
6. Aire de lavage des mains
7. Puits perdu pour les eaux usées
8. Tuyau de ventilation des fosses
9. Toiture en tôles

L'approche



Mettre en œuvre des interventions de promotion d'hygiène et d'assainissement demande non seulement de mobiliser des ressources pour financer la réalisation d'infrastructures, mais également de **développer des services d'assainissement adaptés aux besoins des familles**. Promouvoir un changement durable de comportement nécessite de travailler de manière étroite avec les communautés locales en tenant compte des besoins et l'environnement socio-culturel des populations.

D'un point de vue technique, la promotion de la technologie EcoSan, qui permet la réutilisation des urines et des fèces dans l'agriculture, apparaît particulièrement bien adaptée au milieu agricole d'intervention du projet. Le principe EcoSan permet en effet de rendre plus acceptable l'idée d'un investissement financier dans une infrastructure d'assainissement, en tirant profit des potentialités offertes par ce type de latrine (fourniture d'engrais naturels à moindre coût, augmentation des rendements agricoles, etc.), qui sont autant d'éléments qui favorisent le changement de comportement des populations cibles.

D'un point de vue institutionnel, le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de promotion de l'hygiène et de l'assainissement, ainsi que dans le processus de décentralisation entamé depuis 2004 au Burkina Faso. Celle-ci prévoit en effet l'accompagnement des collectivités locales (Régions et Municipalités), qui seront amenées à prendre en charge et gérer, à moyen et long terme, les compétences en matière d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'échelle de leur territoire.

Méthodologie d'intervention

La méthodologie d'intervention repose sur trois piliers :

- **l'organisation/structuration des acteurs locaux** afin d'encourager une dynamique d'échange et d'engagement sur les questions d'hygiène et d'assainissement, notamment en favorisant la concertation entre les différents partenaires (élus communaux et villageois, services techniques de l'état, opérateurs locaux, représentants des associations et projets, etc.) impliqués au sein de la communauté.
- **le renforcement des capacités** permettant aux acteurs locaux de disposer des compétences techniques pour le développement et la gestion des services d'assainissement (planification, construction des ouvrages, suivi technique et accompagnement des ménages pour la correcte utilisation et entretien des latrines). A terme, ces acteurs devront être en mesure d'initier et d'exécuter de manière autonome des actions en faveur de l'hygiène et de l'assainissement.
- **la mise à disposition des outils et équipements** essentiels aux activités de latrinisation. Chacun des 153 villages où le projet intervient est doté de kits de maçonnerie (composé des différents moules nécessaires à la construction des latrines EcoSan) ainsi que de piles d'images utilisées pour la sensibilisation des populations.

La participation des acteurs locaux

La participation de la communauté ainsi qu'une bonne compréhension du rôle et responsabilités des acteurs locaux impliqués dans les différentes phases de mise en œuvre des activités s'avère crucial pour la réussite du projet. C'est pourquoi toutes les parties prenantes (autorités communales et villageoises, chefs coutumiers, leaders d'opinion, services techniques, etc.) ont été formées puis stimulées à coopérer plus étroitement, notamment grâce à l'organisation de rencontres périodiques de concertation au niveau communal et villageois.

Les rôles et responsabilités des différents intervenants s'articule comme suit :

■ Services techniques régionaux

En tant que services techniques chargés des questions d'eau potable, d'assainissement et de santé, les services techniques ont été sollicités pour appuyer les Communes à :

- réaliser un diagnostic des services d'hygiène et d'assainissement (nombre de latrines, points d'eau, etc.)
- accompagner la planification des actions de promotion de l'hygiène
- assurer un suivi et le contrôle technique des latrine réalisées
- délivrer un appui-conseil pour l'utilisation et entretien des latrines

■ Communes

Responsables du développement et de la gestion des services d'eau potable et assainissement, les Communes ont été sollicitées pour :

- faire l'inventaire des besoins à l'échelle de leur territoire
- planifier les activités
- choisir les villages
- mobiliser les ressources locales
- animer les cadres de concertation
- suivre les activités

■ Conseil villageois de développement (CVD)

Le CVD est l'organe garant de développement du village, et joue donc le rôle de relai communautaire. Il est chargé de :

- choisir les ressources endogènes (hygiénistes et artisans-maçons)
- veiller à la bonne utilisation du matériel et des équipements
- mobiliser les populations
- résoudre les problèmes et conflits éventuels
- suivre et accompagner les activités de latrinisation

■ Hygiénistes villageois (un homme/une femme par village)

Formés par le projet, les hygiénistes villageois sont chargés de sensibiliser les ménages aux bonnes pratiques d'hygiène, en particulier :

- interpellier les populations sur les méfaits de la défécation à l'air libre
- susciter une prise de conscience et inciter les ménages à se doter de latrine
- informer les ménages sur les modalités d'accompagnement du projet
- s'assurer de la mobilisation de la contribution des ménages
- accompagner les ménages à une correcte utilisation et entretien des latrines
- vérifier l'application des bonnes pratiques d'hygiène par les ménages

■ Artisans-maçons

Formés par le projet, les artisans-maçons (2 par village) sont chargés d'appuyer les ménages à la construction de leur latrine.

Les critères de choix pour devenir maçon : être un maçon de métier, disposer d'un outillage de base et être disponible en permanence pour la réalisation des ouvrages

■ Ménages bénéficiaires

Les ménages retenus pour bénéficier de la subvention doivent répondre aux critères suivants :

- ne pas disposer de latrine
- mobiliser leur contribution pour la construction de la latrine
- apporter la main d'œuvre non qualifiée
- utiliser et entretenir correctement leur latrine

Le renforcement des capacités

Les activités de formation menées tout au long du projet ont eu pour objectif de développer les compétences des acteurs locaux afin qu'ils puissent accompagner la mise en œuvre de l'Action et, au-delà, initier de manière autonome des actions de promotion de l'hygiène et de l'assainissement.

Ces formations ont touché les acteurs suivants :

1. Les services techniques de l'Etat

Les agents désignés par les services techniques pour accompagner le projet – les Directions Régionales de la Santé et les Directions Régionales de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement – ont bénéficié d'une mise à niveau de leurs connaissances sur l'approche EcoSan, les techniques de construction et le suivi-évaluation. Cette formation leur a permis d'acquérir et renforcer les compétences techniques nécessaires pour pouvoir venir en appui aux actions menées dans chaque Commune.

2. Les élus communaux

Les élus communaux des villages bénéficiaires ont été formés sur les politiques de promotion de l'hygiène et de l'assainissement en vigueur au Burkina Faso. En particulier, ces formations ont eu comme objectif d'améliorer la connaissance des élus du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PN-AEPA) afin qu'ils s'approprient le rôle qui est le leur et qu'ils prennent en compte les actions de promotion de l'hygiène dans leur planification, telles que la réalisation d'ouvrages et d'équipements, la sensibilisation, l'institutionnalisation de cadres de concertation, etc.

Ils ont par ailleurs été formés aux techniques de suivi-évaluation (suivi des travaux, contrôle qualité, suivi de l'évolution du parc d'ouvrages, etc.) afin d'assurer conve-



nablement leur rôle de maîtrise d'ouvrage.

Au total 306 élus locaux, soit 2 par villages, ont pu bénéficier de cette formation.

3. Les membres des Conseils Villageois de Développement (CVD)

Responsables de la mise en œuvre des actions de développement à l'échelle de leur village, les Conseils Villageois de Développement ont été formés aux thématiques de la gestion saine des excréta en milieu rural, et en particulier à la technologie EcoSan. Une bonne compréhension des modalités d'intervention de la part des membres des CVD est particulièrement importante dans la mesure où ils jouent un rôle essentiel dans la mobilisation des communautés.

Au total 918 membres des Conseils Villageois de Développement, soit 6 membres par village, ont pu bénéficier de cette formation.

4. Les hygiénistes villageois

Chargés de la sensibilisation au niveau communautaire, 306 hygiénistes villageois (soit 2 par villages, un homme et une femme) ont été formés aux techniques d'animation sur les voies de contamination et barrières, les différentes technologies de construction des latrines, l'approche EcoSan et les bonnes pratiques d'hygiène. Grâce à cette formation, qui comportait une phase théorique et



pratique, les hygiénistes ont pu acquérir les compétences pour pouvoir sensibiliser et accompagner les ménages au changement de comportement.

5. Les artisans-maçons

Deux artisans-maçons par village, soit 306 artisans-maçons, ont été formés aux techniques de construction de la latrine EcoSan : ferrailage, confection de dalles, implantation, choix des matériaux, dosage, construction de la superstructure, système d'évacuation, etc.

Par groupe de 10-15 par Commune, les maçons ont pu s'exercer à la construction d'une latrine test avec l'appui du formateur de l'EAA-Burkina.

6. Les enseignants

En parallèle aux activités menées au niveau des ménages, les enseignants et encadreurs pédagogiques de 30 écoles primaires ont également été formés sur la thématique de l'hygiène en milieu scolaire. A travers des exercices pratiques de sensibilisation, les enseignants ont pu se familiariser avec des techniques d'animation adaptés : l'utilisation de piles d'image (histoires à hiatus), l'animation de clubs d'hygiène et d'assainissement dont les élèves sont les principaux acteurs, l'élaboration et la conduite d'une feuille de route pour la promotion de l'hygiène en milieu scolaire.

Enfin, une formation à la valorisation des fèces et des urines à travers les latrines EcoSan dans l'agriculture a été organisée au profit des ménages bénéficiaires et autres potentiels utilisateurs (maraîchers, producteurs céréaliers, etc.). Cette formation a été dispensée par les agents du Service Technique de l'Agriculture préalablement formés par l'EAA-Burkina et a porté sur l'entretien et la vidange de la latrine, ainsi que les modes d'application des engrais sur les sols. Elle a généralement lieu en saison pluvieuse (juillet-septembre) dans chaque village sur un périmètre expérimental sur des cultures céréalières et maraîchères (tomate, oignon, aubergine, etc.).



La construction d'une latrine EcoSan

Sur la base de la liste des bénéficiaires retenus par chaque Conseil Villageois de Développement, les matériaux subventionnés sont commandés, acheminés au niveau villageois et remis à chaque ménage bénéficiaire. Dans chaque village, les deux artisans-maçons préalablement formés, organisent la construction des latrines. Celles-ci sont réalisées sur le site désigné par le ménage, à l'intérieur ou à proximité de la concession.

La durée moyenne nécessaire pour la construction d'une latrine est deux semaines, selon les étapes suivantes :

1. Confection de briques pleines et des dalles, qui sont arrosées pendant une semaine, matin, midi et soir.
2. La construction de la fosse, cloisonnée en deux parties égales, qui permet le confinement des fèces.
3. La pose de la dalle, confectionnée en béton armé, et sur laquelle est bâtie la superstructure.
4. La construction de la superstructure qui peut être en parpaings ou en matériaux locaux, selon les moyens du ménage.

Le processus de construction est encadré par les techniciens du projet et l'agent de la Direction Régionale de l'Assainissement.

Au terme de la construction, l'ouvrage fait l'objet d'un contrôle-qualité et est réceptionné par un procès-verbal de certification.

La subvention accordée par le projet couvre : le ciment pour la construction de la fosse, les fers à béton, la porte, les tôles pour le toit, les tuyaux pvc pour les canalisations, le bidon pour la collecte des urines et la main d'œuvre du maçon. Les agrégats nécessaires à la construction de la superstructure (sable, gravier, terre, eau, briques en banco, etc.) relève de la contribution du ménage.

A noter que le coût de la latrine peut varier, selon que la superstructure (cabine) est construite en banco, parpaings ou autre matériel. A ces coûts d'investissement nécessaires à la réalisation de l'infrastructure, s'ajoutent les coûts liés à l'utilisation et entretien de la latrine, et qui sont à la charge de l'usager : dispositif de lave-main, savon, balai, brosse, crépissage de la cabine, ainsi que les coûts relatifs à l'approvisionnement en eau potable.

Prix moyen d'une latrine EcoSan

	Coût €	Contribution du bénéficiaire	Subvention
Ciment (6,5 sacs par latrine)	62,0		62,0
Porte en bois et tôle	20,0		20,0
Toiture (feuilles de tôle)	11,5		11,5
Petit matériel : fers à béton, tuyaux PVC, grillage, bidon, etc.	22,0		22,0
Agrégats	38,0	38,0	
Main d'œuvre du maçon	26,5		26,5
Total €	180,0	38,0	142,0
Pourcentage		21%	79%



La sensibilisation des populations

Pour qu'elle soit réellement efficace, une intervention d'hygiène ne peut se limiter à la construction d'ouvrages et d'équipements. A travers la réalisation de latrines, c'est un ensemble de bonnes pratiques d'hygiène qui sont visées : la correcte utilisation et entretien des latrines, le lavage des mains au savon, la manipulation adéquate de l'eau de consommation et, plus généralement, la salubrité de l'environnement domestique. C'est pourquoi, toutes les actions mises en œuvre ont eu pour objectif d'accompagner les populations à faire évoluer de manière positive et durable leurs comportements en matière d'hygiène et d'assainissement.

A noter que les femmes, qui sont généralement responsables de la gestion quotidienne des tâches domestiques et de la santé de la famille, apportent une contribution précieuse pour la diffusion des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. De ce fait, elles jouent un rôle central dans la sensibilisation des populations et, en prenant progressivement confiance en elles, peuvent également renforcer leur position au sein de la communauté.

Dans chaque Commune, le cycle d'information et de sensibilisation s'est concrétisé à travers la mise en œuvre d'un continuum d'actions, depuis le théâtre forum comme outil de sensibilisation de masse à des actions de proximité telles que les visites à domicile pour la sensibilisation des ménages.

“

La pièce de théâtre nous a montré les inconvénients de la défécation en plein air. On a compris qu'il y a une série de maladies liées à cette pratique et comment les éviter. Cela nous a ouvert les yeux sur l'importance de disposer d'une latrine.”

Président Comité Villageois de Développement de Watinoma

Théâtre forum sur la problématique de l'hygiène et de l'assainissement en milieu rural

Il s'agit de jouer une pièce de théâtre que met en scène des réalités connues du public illustrant des difficultés et impasses liées au manque d'hygiène et d'assainissement. Il s'en suit un forum où, dans un contexte convivial, les spectateurs sont invités à intervenir à certains moments de la pièce pour proposer des solutions. En tant que technique de théâtre participative, ces représentations ont pour objectif d'interpeller les participants sur les méfaits de la défécation à l'air libre et amorcer un engagement en faveur du changement de comportement.

Ces représentations sont tenues à proximité des marchés et lieux publics où convergent des populations de plusieurs villages, afin de pouvoir toucher un grand nombre de personnes.





Rencontres villageoises et de quartier

Avant la réalisation des latrines, au cours des rencontres villageoises et de quartier, les hygiénistes sensibilisent les populations sur les méfaits de la défécation à l'air libre et suscitent une prise de conscience pour un changement de comportement. Ces rencontres permettent également d'exposer et clarifier les modalités d'intervention du projet auprès des autorités locales, et solliciter leur engagement.

Ces séances d'information et de sensibilisation sont également organisées à l'échelle des ménages afin d'inciter chaque famille à s'engager dans la réalisation d'une latrine.

Visites à domicile post-construction

Une fois la latrine construite et fonctionnelle, les hygiénistes villageois se déplacent au domicile de chaque ménage pour former tous les membres de la famille à la correcte utilisation et entretien de leur latrine. Cette formation, d'une durée de deux heures, permet à tous les membres du ménage (parents, grands-parents et enfants réunis) de se familiariser avec l'approche EcoSan, le principe de séparation des urines et des fèces, la vidange de la latrine, la durée d'hygiénisation des matières fécales, etc. Par ailleurs, un suivi est assuré par l'agent de la Direction Régionale de la Santé afin de pallier aux éventuelles insuffisances observées dans l'utilisation et l'entretien des ouvrages.



Promotion de l'hygiène en milieu scolaire

Le changement de comportement étant un processus de long terme, il a été décidé d'inclure les élèves dans la chaîne de sensibilisation. L'école étant un lieu d'apprentissage, elle s'avère une porte d'entrée efficace pour la diffusion des bonnes pratiques d'hygiène. Car si les enfants sont correctement formés et sensibilisés, ils peuvent ensuite transmettre des messages positifs de changement jusque dans leur propre communauté, auprès de leurs familles et des autres enfants qui n'ont pas la chance d'aller à l'école.

Dans chaque école, un club d'hygiène et de santé scolaire a été créé. Ceux-ci sont constitués des élèves eux-mêmes qui sont chargés de faire appliquer, à travers l'élaboration d'une feuille de route, les bonnes pratiques d'hygiène au sein de l'établissement (nettoyage des latrines, lavage des mains, hygiène corporelle, propreté du cadre scolaire, etc.). Ces clubs sensibilisent aussi bien les autres élèves à l'école que les parents à travers les vendeuses des petits marchés avoisinants.

Pour stimuler davantage les élèves et les enseignants à la pratique de l'hygiène en milieu scolaire, un concours « école propre » a été organisé dans chacune des 6 Communes, et les écoles qui se sont illustrées comme étant les plus salubres ont été récompensées.

“ Grâce aux activités, on constate une nette amélioration de l'entretien du cadre scolaire et une bonne pratique de l'hygiène et l'assainissement par les élèves. De plus les latrines scolaires sont bien utilisées et sont bien entretenues. La défécation autour des classes et aux abords des latrines a fortement diminué. On constate également une diminution des absences des classes pour cause de maladies liées au manque d'hygiène auprès des élèves.”

Professeur de l'école de Bonsnonré (Commune de Thyou)

La stratégie de communication pour un changement de comportement



La stratégie de communication adoptée repose en grande partie sur la méthode PHAST (*Participatory Hygiene and Sanitation Transformation*), qui est reconnue en tant qu'approche participative permettant de renforcer la confiance en soi et la capacité individuelle d'agir et d'apporter des améliorations au niveau de sa communauté.

Basée sur les compétences et les facultés des populations locales, l'approche PHAST s'appuie sur des kits d'animations ou piles d'images qui favorisent, grâce à l'intermédiation d'un animateur, l'éveil de conscience des participants en les amenant à identifier les pratiques à risque et à formuler eux-mêmes les messages positifs correspondants.

En pratique, trois types d'images PHAST sont utilisées :

- **Les voies de contamination et barrières** utilisées en début de campagne pour amener les populations à prendre conscience des risques sanitaires liés à la défécation à l'air libre et percevoir la construction et l'utilisation de latrines comme la barrière principale contre le péril fécal.
- **L'échelle de l'assainissement** pour permettre à la population d'identifier et d'analyser les différents lieux et modes de défécation dans leur milieu et de reconnaître les avantages de disposer d'une latrine.
- **L'utilisation et l'entretien hygiénique de la latrine EcoSan** pour sensibiliser les ménages à la correcte utilisation de l'ouvrage, y compris la manipulation des urines et des fèces (vidange, hygiénisation, utilisation dans l'agriculture).

Parallèlement, les animateurs font recours aux techniques de **marketing social** pour amener les populations à l'adoption des bonnes pratiques d'hygiène.

La recherche de la santé n'étant pas toujours le principal déclencheur pour la construction des latrines, il s'avère également très utile de s'appuyer sur des stratégies alternatives capables de susciter l'intérêt des populations. Il s'agit d'utiliser des arguments sociaux qui mettent en avant les avantages tels que le prestige de disposer d'une latrine, le confort que cela procure en évitant les longues distances à parcourir, la préservation de l'intimité, la sécurité, la dignité lorsque l'on reçoit un étranger.



Les résultats

L'intervention a permis à 5.450 ménages de se doter d'une latrine EcoSan. A travers l'appui matériel et technique du projet, environ 60.000 personnes (dont 24.000 enfants) ont désormais accès à un service d'assainissement amélioré et conforme aux prescriptions techniques et sanitaires recommandées au Burkina Faso.

Par ailleurs, l'introduction de la technologie EcoSan semble répondre aux attentes des populations locales, eu égard aux multiples services offerts : la préservation de l'intimité et de la santé, la protection de la nature et la réutilisation des sous-produits dans l'agriculture. A cet égard, une enquête sur la satisfaction des usagers, menée sur un échantillon de 450 ménages, fait ressortir que 80% des ménages cibles sont entièrement satisfaits du service offert et citent comme principale valeur ajoutée :

- la préservation de l'intimité (53%) de par la facilité de se soulager dans leur latrine à la maison sans être exposé au regard des autres ;
- la valorisation des excréta dans l'agriculture (24%) ;
- la préservation de la santé (23%).

Pour la majorité des ménages interrogés, les améliorations proposées portent essentiellement sur le design de la latrine EcoSan, à savoir l'éclairage, le confort et l'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite du fait de l'existence de marches pour accéder à la latrine.

“ De jour comme de nuit, la latrine peut être utilisée en toute quiétude. Elle est pratique aussi bien pour la famille que pour les visiteurs. Aujourd'hui nous n'avons plus honte d'accueillir les étrangers ”.

Yi Guiré, habitant de Kokologho



Un changement positif de comportement en matière d'hygiène

Si l'on considère la situation initiale dans les zones d'intervention avant l'arrivée du projet – à savoir une défécation à l'air libre quasiment généralisée – l'Action a permis d'amorcer une importante dynamique de changement de comportement. Le programme de sensibilisation mis en place a conduit, auprès d'une grande majorité des ménages bénéficiaires, à l'abandon de la défécation à l'air libre et à une correcte utilisation et entretien des latrines.

Une étude sur l'efficacité de l'intervention réalisée en collaboration avec l'organisation néerlandaise IRC a permis de mesurer le niveau de changement de comportement induit par le projet. Cette étude, menée sur un échantillon de 424 ménages, a permis de catégoriser les pratiques d'hygiène grâce à l'observation des indicateurs suivants :

Indicateurs de l'étude	Sous-indicateurs
Indicateur 1 : CONFINEMENT DES FÈCES ET UTILISATION DE LA LATRINE	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité de la latrine • Usage de la latrine par l'ensemble du ménage à tout moment • Fréquence d'utilisation de la latrine • Maintenance de la latrine
Indicateur 2 : GESTION DES SOUS-PRODUITS ECOSAN (urines et fèces)	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte et séparation adéquate des fèces et des urines • Hygiénisation adéquate des sous-produits EcoSan • Réutilisation des sous-produits pour l'agriculture
Indicateur 3 : LAVAGE DES MAINS AU SAVON (ou substitut) APRÈS DÉFÉCATION	<ul style="list-style-type: none"> • Accessibilité d'une unité de lavage des mains à l'intérieur ou à proximité de la latrine • Disponibilité d'une eau en quantité suffisante • Présence de savon ou substituts

Il ressort en effet que pour 2/3 des ménages, la latrine est utilisée par tous les membres du ménage et pour tout type de besoin. Pour 1/3 des ménages enquêtés cependant, on observe que la latrine n'est pas utilisée comme lieu d'aisance exclusif, c'est-à-dire qu'une partie des membres du ménage continuent de recourir à la nature pour satisfaire leurs besoins. L'entretien et la maintenance des latrines, quant à elle, est satisfaisante pour près de 80% des ménages.

Malgré cette évolution positive, on note qu'un certain nombre de ménages tardent à adopter les pratiques hygiéniques recommandées, ce qui est particulièrement le cas pour le lavage des mains au savon après défécation, qui pose encore problème pour plus de 50% des ménages. La manipulation des urines, lors des opérations de vidange des bidons, apparaît également comme une faiblesse, du fait du renouvellement tardif des bidons d'urines par certains ménages. De façon générale, des efforts de sensibilisation restent à entreprendre afin de consolider les acquis et parvenir à interrompre de manière définitive le cycle de contamination oro-fécal.

Une étude d'évaluation de l'efficacité de l'intervention sur les pratiques d'hygiène, réalisée en collaboration avec IRC, est disponible sur le site www.ircwash.org



La mise en place d'une dynamique de développement local

L'Action a également contribué à renforcer la maîtrise d'ouvrage des Communes cibles et impulser une dynamique de développement local, à travers :

- Une prise de conscience du péril fécal et l'initiation d'actions de promotion de l'hygiène par les Communes : organisation de journées de salubrité, actions de sensibilisation dans les écoles et les espaces publics, etc..
- L'élaboration de plans communaux de développement qui permettent aux municipalités de mieux prendre en compte les besoins des populations en matière d'eau potable et assainissement dans leur planification.
- L'instauration de cadres de concertation, à travers l'organisation de rencontres périodiques entre les différents acteurs en charge des questions d'hygiène et d'assainissement. Le caractère participatif de ces concertations a permis d'engager une dynamique d'échange et d'apprentissage par la communauté.
- La création d'une expertise locale (en matière d'animation communautaire, maçonnerie, suivi et accompagnement technique) permettant d'initier et de conduire, même au-delà de la période de mise en œuvre du projet, des actions de promotion de l'hygiène et de l'assainissement au profit des communautés.
- Le suivi-évaluation, notamment l'implication des points focaux, des services techniques de l'État et des élus communaux dans l'accompagnement et le suivi de l'Action.



Aujourd'hui les Communes peuvent conduire elles-mêmes un projet d'assainissement et construire des latrines car nous avons désormais des maçons qui ont été formés et outillés.

Les cadres de concertation nous ont révélé la nécessité de travailler ensemble si nous souhaitons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés".

Seydou Sana, Maire de Poa

Effets induits

Le projet a également participé à l'accroissement des revenus des populations à travers l'emploi de main d'œuvre locale. Le projet a durant sa période de mise en œuvre rétribué les services des artisans-maçons et hygiénistes villageois, participant ainsi à l'amélioration des conditions économiques et financières de ces derniers. Enfin, l'opportunité de valoriser les fèces et les urines à travers la technologie EcoSan dans l'agriculture a permis l'émergence d'initiatives socio-économiques locales telles que des échanges informels de bidons d'urine et d'engrais, la collecte et le stockage des sous-produits en vue de leur commercialisation.



Leçons apprises et perspectives

Malgré les résultats encourageants et une amélioration patente des pratiques d'hygiène observées dans les zones d'intervention du projet, tout l'enjeu consiste à pouvoir inscrire et maintenir cette évolution positive dans le temps. Afin de consolider ces acquis, un certain nombre de leviers sont préconisés :

- **Le renforcement des actions de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène** auprès des populations. L'expérience démontre en effet que la réalisation d'ouvrages d'assainissement doit non seulement s'accompagner d'actions de formation à la correcte utilisation et entretien des latrines, mais également de mesures visant à l'amélioration des pratiques d'hygiène tout au long de la chaîne d'assainissement (recueil, évacuation et traitement des excréta). Dans le cas de la latrine EcoSan, la manipulation des urines et des fèces lors des opérations de vidange requiert de prendre des précautions tout le long du cycle d'assainissement, afin de ne pas compromettre, à moyen terme, l'impact attendu sur la santé des populations. Plus généralement, il est recommandé de poursuivre et de renforcer les actions de sensibilisation, en tenant compte de l'aspect multidimensionnel des notions d'hygiène et d'assainissement (hygiène alimentaire et corporelle, environnement, mode de vie, etc.). En particulier, il est recommandé de soutenir des activités d'éducation à l'hygiène dans les écoles – qui constituent un vecteur privilégié pour le changement de comportement – en y intégrant, par exemple, des actions de formation et de sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté.



- **La promotion du marketing social** comme moyen pour amener les populations à percevoir les bénéfices (économiques, sociaux, culturels ou autres) découlant d'une amélioration de l'hygiène et de l'assainissement. Afin de valoriser la dimension écologique et productive de la technologie EcoSan, des initiatives d'échange peuvent être davantage renforcées, notamment à travers la mise en place d'un système de collecte et de commercialisation des sous-produits EcoSan (urines et fèces) pour une utilisation dans l'agriculture. La valeur marchande de ces produits, en termes de substitution aux engrais importés, apparaît en effet non négligeable dans un contexte de renchérissement du prix des intrants agricoles. Plus généralement, une des voies pour le développement du secteur pourrait reposer, à terme, sur l'essor d'un véritable marché de l'assainissement en lien avec le secteur privé pour l'approvisionnement des populations pauvres et des zones peu desservies. L'enjeu consiste à développer des technologies à bas coût qui soient accessibles pour les populations et mettre en place un réseau de distribution de toilettes basé sur des mécanismes d'entrepreneuriat.

- **Le renforcement institutionnel des collectivités locales** en accompagnant la réforme de la décentralisation engagée depuis 2004 et qui consacre le transfert de compétences en matière d'eau potable et d'assainissement vers les Communes. En particulier, il s'agit d'encourager la mise en place de services techniques municipaux à même de rendre effective la gestion du service de l'eau et de l'assainissement pour les usagers. Compte tenu du manque de ressources allouées à ce volet au niveau communal, la maîtrise d'ouvrage peut être envisagée à travers une mutualisation des moyens dans le cadre d'une intercommunalité. Le développement progressif de ce type de dispositifs institutionnels pourra conduire à plus grande autonomie des collectivités locales, notamment en ce qui concerne la gestion de subventions ou de financements en provenance de l'extérieur.



- **Le développement d'indicateurs qualitatifs** à même de pouvoir mesurer l'efficacité des actions entreprises sur le terrain. Face au manque de données statistiques fiables en matière d'hygiène et d'assainissement, il s'avère extrêmement difficile de développer des systèmes de suivi-évaluation capables de mesurer les performances réelles du secteur. Parallèlement aux données purement quantitatives telles que le nombre de latrines réalisées et le nombre d'utilisateurs, il s'avère nécessaire de développer des indicateurs qualitatifs à même de faire ressortir le lien entre les ouvrages réalisés et les services délivrés aux usagers. Derrière la réalisation d'ouvrages, quelles sont les pratiques d'hygiène qui y sont associées? Une intervention a-t-elle permis d'aboutir à un véritable changement de comportement parmi les populations bénéficiaires? Y a-t-il des facteurs qui ont permis de lever certaines contraintes ou des facteurs de blocage qui persistent?

- **L'organisation de plaidoyers et la recherche de partenariats durables** en faveur de l'assainissement. Alors que peu d'attention est accordée aux questions d'hygiène et d'assainissement dans les politiques de développement, l'organisation de plaidoyers est fondamentale pour la mobilisation des ressources tant au niveau national qu'international. Parallèlement, il apparaît essentiel de promouvoir l'émergence de partenariats durables, en s'appuyant notamment sur les initiatives de la coopération décentralisée, le partenariat public-privé et le rapprochement entre recherche et actions de développement.

PRINCIPAL BAILLEUR DE FONDS



Commission européenne

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union Européenne. Comprenant 28 commissaires, la Commission européenne est à l'origine des propositions législatives et agit comme gardienne des traités. La Commission est aussi le gestionnaire et l'exécutant des politiques communes et des relations commerciales internationales. Elle est responsable de la gestion de l'aide extérieure de l'Union européenne.

Office de coopération EuropeAid
Rue de la Loi 41, B-1049 Bruxelles
Fax 32-2 299 64 07
europeaid-info@ec.europa.eu
<http://ec.europa.eu/>

Délégation de la Commission Européenne au Burkina Faso
Avenue Kwame N'Krumah
01 B.P. 352 Ouagadougou 01
tél. +226.25492900

CHEF DE FILE

LVIA - Association de solidarité et de coopération internationale

LVIA est une ONG italienne accréditée par le Ministère des Affaires Etrangères et par l'Union Européenne. Née en 1966, elle intervient dans 10 Pays africains et en Albanie, où elle met en œuvre des projets de développement dans les domaines de l'eau et l'assainissement, le développement agro-pastoral, la santé, la nutrition et l'environnement. En Italie elle mène des activités de soutien à distance, l'éducation à la citoyenneté mondiale et à l'interculture et la coopération solidaire entre les communautés du Nord et du Sud. Elle opère au Burkina Faso depuis 1972.

Siège en Italie : c.so IV Novembre, 28, 12100 Cuneo • Italie
Tél. +39.0171.696975 • lvia@lvia.it

LVIA Burkina Faso : 01 B.P. 783 • Ouagadougou 01 • BF
tél. +226.25363804 • burkinafaso@lvia.it
www.lvia.it

PARTENAIRES



CIAI – Centre Italien d'Aide à l'Enfance

CIAI est une ONG italienne créée en 1968, qui se donne pour mission de promouvoir la reconnaissance de l'enfant en tant que personne et défendre partout dans le monde ses droits fondamentaux à la vie, à la santé, à la famille, à l'éducation, au jeu et à l'innocence. Elle intervient en Afrique (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire et Ethiopie), en Amérique du Sud, en Asie et en Europe. Ses domaines d'intervention sont l'éducation, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le renforcement des capacités économiques des familles, les adoptions internationales. Elle opère au Burkina Faso depuis 1995.

Siège en Italie : Via Bordighera, 6 • 20142 Milano • Italie

Tel +39 02 84844414 • info@ciai.it

CIAI Burkina Faso : 01 BP 2789 Ouagadougou 01 • BF

Tel: + 226.25360698 • ciai.burkina@fasonet.bf

www.ciai.it



EAA Burkina

Connu jusqu'en 2012 comme le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), l'Agence Intergouvernementale Panafricaine EAA développe depuis 1988 des approches et des technologies innovantes dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement. Aujourd'hui, l'institution s'évertue à consolider son expertise à travers trois axes d'intervention : la recherche et développement, le renforcement des capacités du secteur, le conseil stratégique et le plaidoyer.

EAA Burkina : 06 BP 9875 Ouagadougou 06 • BF

Tél. +226.25360820 • wsa@wsafrica.org

www.wsafrica.org



Région Limousin – Programme LimFaso

Limfaso est un programme de coopération entre la Région Limousin, la Région du Plateau Central et le Réseau de Communes de l'Oubritenga au Burkina Faso. Il concerne des activités de production d'énergie solaire, les filières de l'agriculture biologique, la production de biocarburant, ainsi que l'entrepreneuriat environnemental, c'est-à-dire l'exploitation des ressources forestières et des ressources liées aux points d'eau. Partenariat de coopération décentralisé existant depuis plus de 30 ans, le programme 2013-2015 se repose sur 3 axes : le développement durable et la croissance verte, l'aménagement durable du territoire et le développement des services publics, le renforcement de la gouvernance régionale, communale et intercommunale.

Région Limousin - Délégation à la coopération

Programme LIMFASO • Maison de l'Amitié BP 475 Ziniaré • Burkina Faso

Tél : +226.50500503 • fasolim@yahoo.fr

<http://www.regionlimousin.fr/limfaso-programme-de-cooperation-au-burkina-faso>

Préface	pag.	1
La technologie EcoSan	pag.	3
Le projet	pag.	5
Les zones d'intervention	pag.	7
L'approche	pag.	8
La participation des acteurs	pag.	9
Le renforcement des capacités	pag.	10
La construction de la latrine EcoSan	pag.	12
La sensibilisation	pag.	13
La stratégie de communication	pag.	16
Les résultats	pag.	17
Leçons apprises et perspectives	pag.	20
Contacts	pag.	22

Ont collaboré à la présente publication :

Marco Alban, Lia Curcio, Jean-Patrick Masquelier, Daouda Ouattara, Kader Ouedraogo, Francesca Roggero, Ousmane Silga.

Etude graphique: zazi - Torino (Italy)

Imprimé par: Tipografia Egizia Srl - Torino (Italy)

Décembre 2014

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de LVIA et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

